
Évaluation en douane

Évaluation par les fonctionnaires des douanes de la valeur des marchandises importées afin de déterminer le montant des droits exigibles. Le Code du GATT sur la valeur en douane oblige les gouvernements signataires à utiliser la "valeur transactionnelle" des marchandises importées (c'est-à-dire le prix effectivement payé ou à payer) comme base première pour la détermination de la valeur en douane. Les pays ont le choix d'inclure ou d'exclure les frais de transport et d'assurance (C.A.F. ou F.A.B.).

Fonctionnement du système du GATT

Groupe de négociation chargé d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du GATT.

Formule de réduction des droits de douane

Formule mathématique (normalement exprimée en pourcentage) qui est utilisée par tous les participants pour réduire les droits de douane de manière uniforme.

Graduation

Concept qui s'applique aux pays dont le développement économique a progressé au point qu'ils peuvent assumer de plus grandes obligations aux termes du GATT.

Groupe de Cairns

Coalition de treize pays exportateurs de produits agricoles (Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Brésil, Uruguay, Chili, Colombie, Thaïlande, Philippines, Indonésie, Malaisie, Hongrie et Canada) qui élabore des propositions concernant l'agriculture pendant les négociations d'Uruguay.